III

LE PARTICIPE PRÉSENT EXPRIMANT L'ANTÉRIORITÉ

PAR STANISLAS LYER
Docteur ès lettres de l'Université de Prague,
Professeur au lycée de Dijon.

Les grammairiens ont relevé un emploi du participe présent exprimant en apparence une action antérieure par rapport à celle qu'exprime le verbe principal. Les faits se présentent différemment suivant qu'on considère le latin classique ou le latin post-classique.

I. — En latin classique.

Certains grammairiens se bornent à constater le fait; ainsi Ch. E. Bennet, *Syntax of early latin*, Boston, 1910, p. 435, qui cite Plaut. *Capt.* 9 eumque hinc *profugiens* vendidit; *Truc.* 382 sed quod ego facinus audivi *adveniens* tuom? *Amph.* 799 *adveniens* illico me salutavisti; *Pseud.* 1211 dudum *adveniens* extemplo sumbolum servo tuo; *Pers.* 731 transcidi loris omnis *adveniens* domi.

D'autres, pour expliquer l'anomalie, se contentent d'invoquer une *inexactitude d'expression*; ainsi O. Riemann, *Syntaxe latine*, Paris, 1920, 156, Rem. 2, citant Tite-Live XXVII, 43, 3; S. L. Fighiera, *La lingua e la grammatica di Sallustio*, Savona, 1900, p. 206, citant Sall. *Jug.* 113, 11 Haec Maurus secum ipse diu *volvens* tandem promisit; O. Riemann et H. Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, 1897, p. 296, citant Sall. *Jug.* 113, 11, et Tite-Live XLV, 10, 6 diu *negantes* perpulerunt ut moram navigationis brevis pro salute sociae urbis pateretur.

Quelques-uns interprètent ce participe présent comme un *substitut du participe aoriste inexistant*; ainsi J. H. Schmalz, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, 1900, p. 308, qui cite Tite-Live XXVII, 43, 3 *implicantes* (= cum implicuissent) edocuerunt; E. Wölfflin, dans *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*, XIII, p. 271 sqq., citant Tite-Live XXIV, 7, 11 Romam *veniens* edixit; M. Cerrati, *La grammatica di A. Seneca il retore*, Torino, 1903, p. 168, citant Sen. rhet. C. II, 5 tit. Illam sterilitatis nomine dimisit intra quinquennium non *parientem*; L. Ferrère

signale dans la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, XXV, p. 328, le passage de Quinte-Curce VI, 58, diu *cunctantes* tandem venturos se pollicentur.

Tel lui fait exprimer des choses contradictoires, tantôt la *fin brusque* tantôt la *continuation de l'action*; ainsi R. B. Steele, *American Journal of Philology*, XXXV, p. 163, sqq. citant Tite-Live I, 7, 7 fidem pastorum nequiquam *invocans* morte occubuit; II, 7, 8 pro re publica *dimicans* mortem occubuisset; XXVI, 25, 14 pro patria *pugnantes* mortem occubuerunt. Dans Tite-Live VI, 21, 2 iam diu *molientes*; IX, 34, 2 ille per Cassandrum diu *habitantem* caedem fecit; XXII, 26, 2 quoad multum ac diu *obtestanti* quattuor milia peditum missa sunt, et XXV, 18, 11 diu *cunctantem* Crispium perpulere, les participes présents renforcés par l'adverbe *diu* signifient, d'après le même auteur, la « continuation de l'action ».

Plusieurs lui attribuent le sens de *la durée* ou de *l'habitude*; ainsi encore J. H. Schmalz, *l. c.*, p. 308, citant Sall. *Jug.* 113, 11, Tite-Live 45, 10, 6 et Verg. *Aen.* 1, 492 Ducit agmina *furens* mediisque in milibus ardet, aurea *subnectens* exsertae cingula mammae bellatrix; A. Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1881; II, p. 773, citant Hor. *Sat.* I, 5, 94, inde Rubos fessi pervenimus, utpote longum *carpentes* iter; N. Lundqvist, *Studia Lucanea*, Thèse d'Upsala, 1907, p. 66, citant Sall. *Jug.* 113, 11; Tite-Live XLV, 10, 6, Verg. *Aen.* I, 492 et Lucain III, 176 populique per aequora *mittens* Sicaniis Alpheos aquas.

On a invoqué une *indifférence* du participe dit présent *vis-à-vis de l'expression du temps* : J. Marouzeau, *L'emploi du participe présent à l'époque républicaine*, Thèse de Paris, 1910, p. 7 sqq., citant Tér. *Phorm.*, 615, id quidem *agitans* mecum sedulo Inveni remedium huic rei; Sall. *Jug.* 113, 11; Sall. *Cat.*, 32, 1 multa *volvens* profectus est; *B. Alex.* 21, 3, suis subsidio scaphas *mittens* (= par l'envoi de) nonnullos conservavit; B. J. Weerenbeck, *Participe présent et gérondif*, Thèse d'Amsterdam, 1927, p. 36, cite Tér. *Phorm.*, 615; St. Škerlj, *Syntaxe du participe présent et du gérondif en vieil italien*, Paris, 1926, p. 2, citant Plaute *Amph.* 799; Sall. *Jug.* 113, 11, et Cic. *Tusc.*, II, 25, 61 cum Rhodanum venisset *descendens* ex Syria; A. Ahlheim, *De Senecae rhetoris usu dicendi*, Thèse de Giessen, 1886, p. 31, citant Sen. *rhet.*, 44, 6 caput decisum nihil in ultimo fine vitae *facientis*, quod alterutram in partem posset, notari, Antonio portat; 46, 4 Asinius,

qui Verrem Ciceronis reum fortissime *morientem* tradidit, et 52, 22 P. Scipionem a maioribus *desciscentem* generosa mors in numerum Scipionum reposuit; enfin R. Kühner, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Hannover, 1878, II, 1, p. 566, citant Sall. *Jug.* 113, 11; Tite-Live XLV, 10, 6, et Verg. *Aen.* 1, 305.

Pour Tammelin, *De participiis priscae latinitatis*, Thèse de Helsingfors, 1889, p. 22, *agitans* dans Tér., *Phorm.* 615, a le sens de *agitando*.

Pour D. Barbelenet, *De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Thèse de Paris, 1913, p. 69, le même *agitans* exprime *la simultanéité*.

Enfin A. C. Juret, *Système de la syntaxe latine*, Paris, 1926, p. 87, citant Hor., *Sat.* I, 5, 94, invoque une raison d'*aspect*.

C'est dans le caractère primitif du participe présent qu'il faut, selon nous, chercher l'explication de l'emploi avec le sens passé.

Le participe présent est d'origine adjectivale[1] et, de par cette origine, employé exclusivement pour des verbes imperfectifs[2]. Son origine nominale lui confère « l'indifférence quant à l'expression du temps[3] », son aspect imperfectif le sens de la durée. Il exprime donc une action indéterminée sans indication d'un rapport précis avec le verbe principal; l'apparence habituelle de la simultanéité résulte du simple rapprochement du participe présent et du verbe principal[4].

C'est le cas pour les participes présents imperfectifs que l'on trouve cités ci-dessus, soit :

agitans[5] dans Ter., *Phorm.* 615.

carpens[6] dans Hor., *Sat.* I, 5, 94, où la valeur du participe est renforcée par le complément *longum inter*.

1. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Halle, 1909, p. 230 sqq.; W. Wundt, *Völkerpsychologie*, II, *Die Sprache* II, Leipzig, 1922, p. 140 sqq.; B. Delbrück, *Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*, Strassburg, 1897, II, § 158; K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Strassburg, 1897, III, p. 370).

2. Cf. A. Meillet, dans *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, XXI, p. 81 sqq.; W. Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen*, Leipzig, 1899, III, § 15; J. Marouzeau, *loc. cit.*, p. 7; D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 49; A. Draeger, *loc. cit.*, p. 773; H. Goelzer, *Le latin de Saint Avit*, Paris, 1900, p. 188.

3. Cf. J. Marouzeau, *loc. cit.*, p. 6; St. Škerlj., *loc. cit.*, p. 2; B. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 36.

4. Cf. Marouzeau, *loc. cit.*, p. 7; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 2; B. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 36.

5. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 185.

6. Non composé, donc imperfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 23.

cunctans[1] dans Quinte-Curce VI, 58, et Tite-Live XXV, 18, 11. Valeur renforcée par *diu*[2].

dimicans[3] dans Tite-Live II, 7, 8.

habitans[4] dans Tite-Live IX, 34, 2. Renforcé par *diu*.

moliens[5] dans Tite-Live VI, 21, 2. Renforcé par *diu*.

moriens[6] dans Sen. rhet. 46, 4.

negans[7] dans Tite-Live XLV, 10, 6. Renforcé par *diu*.

obtestans[8] dans Tite-Live XXIII, 26, 2. Renforcé par *diu*.

pugnans[9] dans Tite-Live XXVI, 25, 14.

subnectens[10] dans Verg. *Aen.*, I, 492. Le contexte exprime, en outre, l'idée d'habitude.

veniens[11] dans Tite-Live XXIV, 7, 11. Composé *adveniens*[12] dans Plaute, *Amph.* 799, *Truc.* 382, *Pseud.* 1211, *Pers.* 731.

volvens[13] dans Sall. *Jug.* 113, 11 (renforcé par *diu*); *Cat.* 32, 1 (renforcé par le complément *multa*).

Pour certains verbes dont l'aspect est flottant, ou qui seraient autrement perfectifs, leur valeur durative occasionnelle est indiquée par un adverbe ou par un complément adverbial; c'est le cas pour les participes suivants :

faciens[14] dans Sen. rhet., XLIV, 6; accompagné de *in ultimo fine vitae*.

implicans[15] dans Tite-Live XXVII, 43, 3; accompagné de *incertis responsis*.

1. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 52.
2. On ne peut pas approuver F. Werner, qui dit (*Die Latinität der Getica des Jordanes*, Thèse de Halle, 1908, p. 86) : « Durch eine Zeitbestimmung wird das perfektische Charakter des Partizipiums praesentis bezeichnet » et invoque l'adverbe *diu*. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 28 fait observer à juste titre, que *diu* est l'adverbe qui précise le plus fortement l'idée de durée.
3. Certainement imperfectif, comme *disputare*, *dissimulare*; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 323.
4. Itératif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 177.
5. Non composé, donc imperfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 23.
6. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 52.
7. Non composé, donc imperfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 23.
8. Duratif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 337.
9. Non composé, dénominatif, donc imperfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 177.
10. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 374.
11. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 274.
12. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 51, 201, 202.
13. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 52.
14. Tantôt imperfectif, tantôt perfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 408 sqq.
15. Consécutif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 352.

invocans[1] dans Tite-Live 1, 7, 7; accompagné de *nequiquam*.

pariens[2] dans Sen. rhet. C. II, 5 tit.; accompagné de *intra quinquennium*.

Mais il y a des cas où l'aspect est incertain :

profugiens[3] dans Plaute, *Capt.* 9.

descendens[4] dans Cic. *Tusc.*, II, 25, 61.

desciscens[5] dans Sen. rhet. 52, 22.

mittens dans *B. Alex.*, 21, 3; Lucain, III, 176.

Cependant, si l'on se rend compte que, à l'époque classique, la notion d'aspect perfectif commençait à s'effacer[6], on peut considérer à la rigueur les quatre derniers participes comme imperfectifs.

D'où vient alors l'apparence d'antériorité constatée par certains grammairiens? Résulte-t-elle du simple rapprochement des formes verbales, à savoir du participe présent et du verbe principal[7]? Mais pourquoi tout le monde s'accorde-t-il pour traduire le participe présent dans Caes., *B. G.* VI, 8, *fugientem* (scil. Amborigem) *silvae texerunt* de la même manière que *cum fugeret*, tandis que *profugiens* dans Plaute, *Capt.* 9, *eumque hinc profugiens vendidit* peut s'interpréter comme *cum fugisset*? Il y a pourtant dans les deux cas rapprochement du participe présent et du parfait. C'est que le simple rapprochement donne, il est vrai, une valeur temporelle au participe présent, mais ne suffit pas à la préciser, à déterminer s'il s'agit de la simultanéité ou de l'antériorité. Sous prétexte que *fugiens* est imperfectif, on le fait équivaloir à *cum fugeret*, tandis que, si nous donnons à *profugiens* l'aspect perfectif, immédiatement il en résulte la signification *cum fugisset*. C'est donc l'aspect qui précise le sens du participe présent sous le rapport du temps.

Et c'est justement « par une inexactitude » dans l'interprétation de l'aspect — c'est-à-dire par le fait que l'on impose l'aspect per-

1. Consécutif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 353.

2. Tantôt perfectif, tantôt imperfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 182.

3. Résultatif; mais le préverbe *pro-* forme des verbes tantôt perfectifs, tantôt imperfectifs; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 338 sqq.

4. Le préverbe *de-* forme des verbes tantôt perfectifs, tantôt imperfectifs; cf. D. Barbelenet. *loc. cit.*, p. 309.

5. Perfectif; cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 244. Dans Lucain, le contexte indique l'habitude.

6. Cf. D. Barbelenet, *loc. cit.*, p. 15, 49, 451 sqq.

7. Cf. J. Marouzeau, *loc. cit.*, p. 7; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 2; J. B. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 36.

fectif au participe présent (qui est imperfectif) — que les participes ont, dans les passages en question, une valeur d'antériorité.

Cette incertitude au sujet de l'aspect a pu apparaître à l'époque classique, où l'aspect est en voie de disparition, et où l'on commence à former des participes même de verbes perfectifs, généralement composés. C'est le cas, parmi les exemples cités, pour Cic. *Tusc.*, II, 25, 61; Sen. rhet. 52, 23; *B. Alex.* 21, 3 et Lucain III, 176. Mais dans tous les autres passages, le participe présent exprime, sans nul doute, la simultanéité. Sa valeur d'antériorité — apparente, répétons-le, puisqu'il est toujours indifférent au point de vue temporel — est la conséquence de son aspect perfectif en latin ancien, progressivement obscurci à l'époque classique[1].

II. — En latin postclassique.

Le fait que la disparition de l'aspect se précipite à partir de l'époque classique nous oblige, par prudence, à ne considérer dans la suite comme imperfectifs que les participes dont la valeur imperfective résulte du contexte ou est indiquée par le complément qui exprime la durée. Tels sont les exemples qu'on peut relever chez les auteurs suivants :

A. Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1881, II, p. 774 : Tacit. Agr. 28, exeuntes eo inopiae venere;

H. Goelzer, *Le latin de saint Avit, évêque de Vienne*, Paris, 1900, p. 289 : p. 60, 14, si tantis retro saeculis sine filio *manens* paene iam in termino mundi labentis cum Maria prolem tum ille habere incipere parentatem; II, 85 hoc *recolens* casumque *prenens* in corde recentem plus doluit periisse sibi. De même il explique Avit IV, 174 sic celsa *petenti* successit comme : ei qui celsa petebat. Cf. l'opinion de Št. Škerlj dans *Syntaxe du participe présent et du gérondif en vieil italien*, Paris, 1926, p. 2.

Il faut ajouter à ceux-ci les exemples interprétés comme répondant à la notion d'antériorité :

A. Draeger, *Ueber Syntax und Stil des Tacitus*, Leipzig, 1882, p. 84 : Tac. Ann. XII, 48 at Quadratus *cognoscens* proditum Mi-

1. On trouve le même état de choses en vieux tchèque : ici, le participe présent des verbes perfectifs peut exprimer l'antériorité, tandis que celui des verbes imperfectifs indique la simultanéité; cf. J. Gebauer, *Historická mluvnice jazyka českého. IV : Syntax*. Praha, 1929, p. 589 sqq.

thridatem vocat consilium; dans ce passage *cognoscens* remplace *cognito;* dans Tac. Ann. II, 2 ubi illam gloriam *trucidantium* Crassum, *exturbantium* Antonium, les participes présents ont la valeur aoristique;

E. B. Lease, *A syntactic, stylistic and metrical study of Prudentius*, Thèse John Hopkins Univ. Baltimore, 1895, p. 31 : A 716 infundunt agmina saturanda *crescente* cibo; S. II, 575 noctua *advolitans* prodidit;

M. Müller, *De Apollinaris Sidonii latinitate*, Thèse de Halle, 1888, p. 190 : III, 5, 2 usque ad in obitum vitrici nuper vita *descendentis*; IV, 12, 2 constantem pro foribus vidi a dominis Simplicio *redeuntem*; IV, 14, 2 si te hactenus *philosophantem* nova subito gloria capit;

F. Werner, *Die Latinität der Getica des Jordanes*, Thèes de Halle, 1908, p. 86, note la confusion entre les participes présents et parfaits qui règne chez Jordanes, par exemple *revertens*, au lieu de *reversus; egrediens* remplace *egressus; oriens* se substitue à *ortus*; *cohortans* a, pour Jordanes, le sens de *cohortatus; arbitrans* de *arbitratus*, *verens* de *veritus*, etc. F. Werner cite des passages tels que 57, 292 egressus et *revertens;* 7, 51 egressi et *transeuntes*, où le participe présent varie avec le parfait, sans y trouver de différence; il pense en outre que les adverbes de temps ou les compléments temporels font ressortir le sens antérieur d'un tel participe présent dans des passages tels que : 15, 83 is *triennio regnans* vitam amisit; 45, 236 non *diu regnans* occiditur; 59, 306 *paucissimos dies degens*, strangulata est, etc.;

H. Elss, *Untersuchungen über den Stil und die Sprache des Venantius Fortunatus*, Thèse de Heidelberg, 1907, p. 42 : IV, 19, 3 S 91 hic vergentes suo situs est Aracharius aevo, sex qui lustra *gerens* raptus ab orbe fuit.

Tous les autres exemples allégués par divers auteurs peuvent être interprétés comme exprimant tantôt la simultaneité, tantôt l'antériorité. S'il s'agit de la traduction du texte grec, l'original peut nous renseigner suffisamment sur le caractère du participe présent; mais dans les autres cas, on peut admettre le sens d'antériorité; le verbe perdant son aspect, on n'a pas de critérium précis :

H. Schmalz, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, 1900, p. 308, citant Tac. Ann. XII, 48 at Quadratus *cognoscens* prodi-

tum Mithridatem vocat consilium, déclare : « aoristiches Participium praesentis lässt sich nicht mehr bestreiten » ;

A. Draeger, *Ueber die Syntax und Stil des Tacitus*, Leipzig, 1882, p. 84, cite le même passage ;

R. Kühner, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Hannover, 1878, p. 66, citant Tac. Ann. XII, 48, parle de « einer vor der Haupthandlung vergangenen Handlung » ;

H. Goelzer — O. Riemann, *Grammaire comparée du grec e du latin*, Paris, 1897, p. 286 : Tac. Agr. 9 *revertentem* ab legione legionis divus Vespasianus inter patricios adscivit ; Hist. II, 4 pauca in praesens et solita *respondens*, petito secreto futura aperit ;

W. Milroy, *The participle in the Vulgate New Testament*, Thèse John Hopkins Univ. Baltimore, 1892, p. 9, signale dans la Vulgate du Nouveau Testament environ 800 passages où le participe aoriste grec est traduit par le participe présent ;

J. T. Heatfield, *A study of Juvencus*, Bonn, University Press, 1890, p. 20, cite Juvencus III, 349 iam venerat ante *renascens* ; II, 599 talia *perspiciens* discedens aptat medellam ;

E. Wölfflin, *Bemerkungen zu der Descriptio orbis* dans *Archiv für latein. Lexic. und Gramm.*, XIII, 573, citant : *Descr. Orb.* 314 Homeri et Vergilii et aliorum bellum *conscribentium*, fait équivaloir ce participe présent au grec συγγραψάντων et prétend que les débuts de cet emploi se trouvent chez Tite-Live, où *veniens* remplace le grec ἐλθών ;

E. Bellanger, *In Antonini Placentini itinerarium grammatica disquisitio*, Paris, 1902, p. 110, cite : Ant. Plac. 181, 19 *mittens* in Hierusolima adduxit illis tunicas ; 182, 10 *proficiscentes* de civitate Elusa ingressi heremum, et dit que *proficiscentes* équivaut ici à *profecti*. En se référant à O. Riemann — H. Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin*, et à O. Riemann, *Syntaxe latine*, il voit dans cet exemple une inexactitude d'expression déterminée par le défaut de participe aoriste. Dans son *Étude sur le poème d'Orientius*, Paris, 1902, p. 413, le même auteur croit trouver dans : mox rutilum *scandens* eadem cum carne tribunal quam caelo intulerat, le participe présent avec le sens passé, parce que *mox* signifie d'après lui « dès que ». Et il fait remarquer que cet usage est fréquent dans le latin de basse époque ;

M. C. Colbert, *The Syntax of the de Civitate Dei of St. Augustine*, Washington, 1923, p. 64 : VIII, 4 itaque et in Aegypto di-

dicit quaecumque magna illic habebantur atque docebantur, et inde in eas Italiae partes *veniens* ubi Pythagoraeorum fama celebratur, quidquid Italicae philosophiae tunc florebat, auditis eminentioribus in ea doctoribus facillime comprehendit. L'auteur note que de tels cas ne sont pas nombreux, quoique, dans le latin ecclésiastique, cet emploi soit très fréquent, et comme exemple il allègue un passage des Actes des Apôtres : 20, 11 *ascendens* autem *frangens*que panem et *gustans* satisque allocutus usque ad lucem sic profectus est;

A. Lönnergren, *De syntaxi Sulpicii Severi*, Thèse d'Upsala, 1882, p. 84, cite M. 6, 4 Italiam *repetens* sibi monasterium statuit; 18, 4 ad ecclesiam *veniens* gratias agebat;

L. Ferrère, *Langue et style de Victor de Vita*, dans *Revue de phil., de litt. et d'hist. anc.*, XXV, p. 328, dit que le participe présent remplaçant celui de l'aoriste se rencontre chez Victor de Vita à chaque page, et cite III, 29 quod ille *cognoscens*, relationem Carthaginem direxit; I, 1 Africae miserabilis attigit fines, *transvadens* per angustias maris; III, 38 *parantes* dorsa sua verberibus, alacres ad exitium pergent; IV, 3 ad eos *veniens* quondam Nicasius in brevi simili more periit;

K. Rossberg, *Zu Dracontius* dans *Arch. f. lat. Lex. und Gramm.*, IV, p. 49 sqq., trouve le même emploi partout dans Dracontius, Sedulius et Corippus, surtout avec les verbes intransitifs et les verbes de mouvement. Ces verbes qui ne sont pas aptes à former un participe parfait actif, recourent à celui du présent. La substitution de *moriens* à *mortuus* est due, à son avis, à des égards métriques, les formes de *mortuus* n'étant pas admissibles dans l'hexamètre; et par analogie aussi *nascens* au lieu de *natus*;

J. Pirson, *Mulomedicina Chironis, Syntaxe du verbe*, dans *Festschrift zum XII. allgemeinen deutschen Neuphilologentage zu München*, Erlangen, 1906, p. 413. Les passages cités ne se rapportent pas à notre objet, parce qu'il s'agit d'un participe présent remplaçant le participe futur, comme il est clair d'après le texte de Végèce, 210, 3-4, cum accubuerit, difficile surget, qui correspond à *Mulomedicina Chironis* 116, 20 *incidens* difficiliter surget;

Pour Ph. Thielmann, *Ueber die Sprache und Kritik des lateinischen Apolloniusromans*, Programme de Spire, 1881, p. 18; cet usage serait un hellénisme, né dans les traductions de la Vulgate qui était imitée par des auteurs chrétiens; il compare les passages

de *Historia Apollonii* 12, 11 *ascendens* Apollonius dixit avec la *Vulgate Marc.* 3, 13 et *ascendens* in montem vocavit ad se quos voluit ipse, et 41, 22 et *exiens* iuvenis invenit Athenagoram avec la *Vulgate Marc.* 1, 29 *egredientes* de synagoga venerunt in domum Simonis;

H. Goelzer, *Le latin de saint Avit, évêque de Vienne*, Paris, 1909, p. 289, trouve dans saint Avit beaucoup de participes présents avec le sens aoriste, par exemple, p. 96, 11 musta *deposcens* aut medicina patior aut aliquid rapuisse confingor; 11, 143 tractumque suum sublimibus *aequans* auditum facilem leno sic voce momordit; III, 110 cur miserum *labens* traxisti in prona maritum? Il déclare que cette construction s'étend dans le latin de la décadence et cite Cassien, Inst. IV, 6 *exeuntes* eum monasterii vestimentis et revestitum antiquis depellunt; IV, 25, quidam *venientes* ad senem cum mirarentur, *vocans* eum senex, « ascende », ait « et sumens lenticulam proice per fenestram », etc. Et il fait remarquer qu'il faut bien distinguer ces cas-ci de ceux où le participe présent sert à marquer la durée de l'action;

St. Škerlj, l. c., p. 2, cite Avit IV, 174; cf. la note 3, p. 327;

M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 636, cite beaucoup de passages où Grégoire de Tours emploie le participe présent avec le sens aoriste; entre autres *Hist. Franc.* IV, 33, p. 169, 10 haec *audiens* a sommo excutitur, multo deinceps monachis severior apparens, où le participe présent remplace sans nul doute « cum audisset »;

O. Haag, *Die Latinität Fredegars*, dans *Romanische Forschungen*, X, 835, note que chez Frédégaire ces cas ne sont pas rares; on rencontre par exemple IV c, 184, 20 nec *cernens* rex, quod potuisset, pacem *petens*, dictiones rege Pipino *faciens*, et quiquid fecerat emendaret, etc.;

A. Meneghetti, *La latinità di Venanzio Fortunato*, dans *Didaskaleion*, VI, p. 126, observe que dans Venantius Fortunatus les participes présents avec la valeur aoriste sont très fréquents; on y trouve des passages tels que *Vita Germ.* XIII, 35 *expendens* tria milia, revertitur ad palatium; III, 20 qua de re, *retrudens* se in cellulam, amare flevit et doluit; XV, 12 quam, *perunguens* oleo, palpato, undique capite saluti restituit; *Vita Patr.* V, 32 armati *accedentes*, singula everterunt; etc.

Indiquer l'époque où l'emploi du participe présent marquant

l'antériorité a commencé à être courant paraît fort difficile. Tacite ne nous présente que trois exemples de cet usage[1]. Chez les écrivains païens et chrétiens du IIe, IIIe et IVe siècle, cet emploi n'est pas signalé. Mais pourtant nous trouvons, dans un Apocryphe des *Acta Pilati*, traduit du grec et datant, au moins quant à certains de ses chapitres, de la moitié du IIe siècle (cf. *Studia biblica et ecclesiastica*, IV, 71), des passages où le participe aoriste grec est rendu par le participe présent latin. D'après cela on voit clairement que le rédacteur anonyme, d'ailleurs assez gauchement, a tâché de rendre littéralement le texte grec, et qu'il s'est servi du participe présent là où il ne trouvait pas le participe parfait déponent équivalent.

C'est ce qui nous indique aussi la cause de la substitution du participe présent latin au participe aoriste : le défaut d'une forme correspondant au participe aoriste. Ce défaut a été plus sensible quand les traductions des textes grecs ont commencé à se multiplier, c'est-à-dire à partir du IIe siècle.

La diffusion de cet emploi du participe présent s'explique par le souci de la tradition. Les premiers exemples du participe présent remplaçant le participe aoriste grec se trouvent là où on voulait donner la traduction la plus exacte; c'était surtout le cas dans les traductions des livres religieux chrétiens, et particulièrement des Évangiles. La langue de l'Itala, qui était considérée comme le modèle du latin chrétien, était imitée jusque dans l'emploi du participe présent à sens antérieur.

A côté des textes grecs, il y a encore un facteur qui n'a pas été sans exercer une influence sur la diffusion de l'emploi de ce participe, ç'a été la décadence du sentiment de l'expression de temps, qui s'est manifestée par les faits suivants :

1° Les aspects sont confondus, les verbes perfectifs perdant leur aspect sont devenus imperfectifs; les inchoatifs se répandent, en délaissant leur sens; les itératifs en *-itare* dépourvus de la notion de répétition deviennent de plus en plus fréquents;

2° Le présent alterne avec le parfait, l'imparfait avec le plus-que-parfait ;

3° Le participe parfait passif perd sa valeur passée, cf. *amatus fui* au lieu de *amor* (rapprochement signalé par K. Rossberg et F. Werner).

1. Nous ne visons pas ici le participe présent dans la construction de l'ablatif absolu.

Par quel processus s'est effectuée cette évolution? Le sens antérieur du participe présent provient de son aspect perfectif. On trouve donc tout d'abord les participes perfectifs qui marquent l'antériorité. Mais peu à peu ce sont aussi les participes imperfectifs qui équivalent au participe aoriste grec. C'est ce que nous fait voir la statistique de nos passages : sur un total de 39, il y a 25 (64 °/₀) participes présents qui sont ou peuvent être considérés comme *perfectifs;* 14 seulement (36 °/₀) sont *imperfectifs*. Et les derniers sont, pour la plupart, postérieurs au IVe siècle. Le pont entre les participes perfectifs et imperfectifs est constitué par ceux dont l'aspect est tantôt perfectif, tantôt imperfectif. Il est évident que l'on a remplacé le participe aoriste par le participe présent en premier lieu là où l'on n'a pu se servir ni de la construction de l'ablatif absolu ni du participe parfait du déponent. Ce fut le cas pour les verbes intransitifs, surtout pour ceux de mouvement. Et la statistique nous donne pleinement raison : sur un nombre total de 39 nous trouvons 72 °/₀ (28) de verbes intransitifs, desquels 75 °/₀ (21) sont verbes de mouvement. Plus tard on n'hésitait pas à employer le participe présent même là où il était possible d'avoir recours à l'ablatif absolu, le verbe régissant un cas régime.

Comme on le voit, l'emploi du participe présent avec le sens de l'antériorité — qui a son origine dans le participe perfectif — s'est répandu, depuis le milieu du IIe siècle, sous l'influence des traductions grecques; les traducteurs, ne disposant pas d'une forme équivalant à l'aoriste grec, se sont servis du participe présent d'autant plus volontiers que le présent commençait à se rapprocher — au point de vue temporel — des temps du passé. Il s'agit d'un usage tout à fait littéraire; dans le latin vulgaire le participe présent garde toujours sa valeur adjectivale, comme le montrent les langues romanes[1].

ST. LYER.

1. Le même emploi du participe présent est très fréquent en vieux tchèque. En tchèque moderne, il a été remplacé par le participe parfait. Mais le russe moderne l'a encore conservé. Dans les langues sémitiques, les frontières qui séparent le participe présent et le participe parfait sont tout à fait flottantes; cf. M. Cohen, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris, Thèse, 1924, p. 755 et suiv.